



# CCMMEP DU 20 JANVIER

## L'URGENCE D'UN AGENDA SOCIAL



### LE CCMMEP, C'EST QUOI ?

Le Comité Consultatif Ministériel des Maîtres de l'Enseignement Privé est un lieu de dialogue social où les représentants élus peuvent porter les préoccupations des enseignants. La Fep-CFDT détient 4 sièges sur 10 attribués d'après les résultats des élections professionnelles. Elle est particulièrement attachée à cette instance qu'elle souhaite faire vivre à l'instar de ce qui existe dans l'enseignement public.

## À L'ORDRE DU JOUR

**Réforme des retraites** - Plusieurs réunions sont programmées en février concernant la revalorisation salariale des enseignants. L'agenda de concertation est basé sur celui que le ministre a proposé aux organisations syndicales du public. La Fep-CFDT y participera et compte bien peser sur les décisions finales.

**Ressources humaines de proximité** - Le dispositif expérimenté dans 15 académies doit monter en puissance dans les prochains mois. Il concernera tous les personnels de l'Éducation nationale, y compris ceux de l'enseignement privé sous contrat. Ceux-ci pourront bénéficier d'une écoute, de conseils de carrière, d'un accompagnement personnalisé, en toute confidentialité. 234 conseillers ont été formés. Ils sont sensibilisés aux spécificités de l'enseignement privé.

**Schéma d'emploi pour la rentrée 2020** - Même si cette rentrée se fera globalement sans suppression ni création de postes, la déclinaison est variable selon les académies. Les craintes portent surtout sur les petits lycées qui risquent de manquer d'heures pour appliquer correctement la réforme en terminale. Quant aux moyens pour le plafonnement des classes à 24 élèves en grande section, ils font partie de l'enveloppe globale.

E3C, précarité, fatigue, souffrance au travail, multiplication des tâches, point d'indice gelé, inquiétudes sur l'avenir, le tableau dressé par les syndicats dans leurs déclarations liminaires n'a sans doute jamais été aussi noir. La Fep-CFDT a réclamé, avec les trois autres syndicats, la mise en place immédiate d'un agenda social sur trois thèmes essentiels : la réforme des retraites et ses conséquences pour les enseignants, la gestion de l'emploi et la situation des chefs d'établissement du premier degré.

Retrouvez-nous sur [fep.cfdt.fr](http://fep.cfdt.fr)